

# Conférence STS

## Les économies de la promesse

### Montréal — Août 2020

Les récents développements scientifiques en apprentissage profond et la recrudescence de l'intérêt pour l'intelligence artificielle (IA) et ses applications dans une foule de domaines (médecine, industrie, automobile, etc.) ont généré le lot de discours laudateurs attendus à chaque avancée technologique. Un emballement similaire avait pu être constaté lors des avancées en nanotechnologies ou en génomique. Or les énoncés dont sont composés ces discours ont le pouvoir de présenter comme inéluctables des réalisations qui pourraient ne pas se concrétiser. Cela est d'autant plus vrai lorsque la technologie est érigée en facteur de libération, comme un moyen de révolutionner la vie humaine et sociale.

La prévision, la projection et l'anticipation font partie de la recherche scientifique et de l'innovation. Dans leur important article sur la sociologie des attentes publié en 2006, Borup, Brown et leurs collaborateurs l'ont d'ailleurs reconnu : « *très peu de choses en matière d'innovation peuvent fonctionner indépendamment d'un ensemble très dynamique et varié de conceptions de l'avenir* ». Ce travail de l'imagination encadre la recherche et l'innovation, stimule l'investissement et organise les champs scientifiques et technologiques à un moment précis de leur développement.

Or toutes ces attentes et promesses sont soumises à une grande part d'incertitude quant à la possibilité que la recherche parvienne au point où la technologie pourra satisfaire les attentes placées en elle. Cela a mené plusieurs sociologues et chercheur-euse-s à parler, en référence au champ technologique, d'une « économie de la promesse » (Joly, 2010), de « technologies de l'espoir » (Leibing et Tournay, 2010), de « technoprophétie » (Chateauraynaud, 2005) ou d'une « technoscience prospective » (Brown, Rappert et Webster, 2000). Ces expressions décrivent un phénomène de conjonction entre les discours prophétiques sur la science et la technologie et leur développement réel, dont les conséquences sont nombreuses. Du directeur, de la directrice de recherche qui cherche à convaincre une étudiante, un étudiant de travailler sous sa supervision aux gouvernements qui financent un laboratoire plutôt qu'un autre sur la base de sa capacité à innover, c'est l'ensemble du milieu de la recherche qui est mû par la promesse et les attentes. Cette dynamique a ses propres effets performatifs, qui façonnent les relations entre la science, la technologie et la société.

Nous invitons les chercheuses, les chercheurs à soumettre des propositions de communication sur les conséquences sociales des multiples représentations des futurs technologiques et sur les discours de la promesse qui organisent le milieu de la recherche. Les sphères d'action de l'économie de la promesse sont multiples et touchent à l'ensemble des domaines qui intéressent les STS :

- politiques et investissements publics
- financement de la recherche
- orientations de la recherche universitaire
- économie
- sociologie du champ scientifique
- controverses socioscientifiques

- rapports entre science et public
- médiatisation de la science et de la recherche
- philosophie de l’histoire
- histoire des sciences
- formes de médiation des savoirs
- nouveaux rôles de chercheurs-entrepreneurs
- reconfiguration des liens recherche-industrie
- acteurs et dynamiques de l’innovation
- sociomatérialité

Les communications orales, en français ou en anglais, d’une durée maximale de 20 minutes, peuvent s’inscrire, sans s’y limiter, dans les thématiques suivantes :

- les prédictions économiques
- les annonces d’une 4<sup>e</sup> révolution industrielle
- la science, l’innovation et les politiques publiques
- la promesse et le financement de la recherche
- la dynamique de l’enseignement universitaire
- les études sociologiques et anthropologiques des futurs technologiques
- la promesse et les changements climatiques (prévisions pour changer les politiques, géoingénierie, promesses des gouvernants – COP –, comités d’experts, etc.)
- rhétorique de la promesse et de la peur dans la gouvernance et la réglementation technologiques
- etc.

Les propositions de communication (entre 200 et 300 mots) doivent être accompagnées d’un titre et d’un court curriculum vitae.

Une part du programme sera réservée aux communications étudiantes. Deux bourses de déplacement seront offertes à des étudiant-e-s canadien-ne-s dont les propositions seront les plus prometteuses.

Il est également possible de proposer un panel comprenant un maximum de 4 présentations. En plus d’un résumé de la thématique du panel (entre 200 et 300 mots), la personne responsable de l’organisation doit fournir les noms et prénoms des intervenants, un résumé de leur présentation (200-300 mots) et un court curriculum vitae.

Le tout doit être envoyé **avant le 10 janvier 2020** à l’adresse suivante : [cirst@uqam.ca](mailto:cirst@uqam.ca).

Le colloque aura lieu dans la semaine du 24 au 29 août 2020. Les dates exactes seront confirmées au printemps 2020.

Les frais de séjour et de déplacement **ne pourront pas être pris en charge**, mais les repas en journée seront offerts aux intervenants.

Comité organisateur : Daniel Letendre (CIRST), Guillaume Dandurand (Université de Sherbrooke), Florence Lussier-Lejeune (UQAM)

Comité scientifique : François Claveau (U. de Sherbrooke), Yves Gingras (UQAM), Vincent Larivière (U. de Montréal), Mathieu Marion (UQAM), Florence Millerand (UQAM), Éric Montpetit (U. de Montréal)